

Déclaration de conformité (DoC)

1. numéro de modèle, marque :

GRIT6200

2. Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire :

IXT EUROPE

21 rue de la Chalotais, 35000 RENNES, France.

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :

IXT EUROPE, 21 rue de la Chalotais, 35000 RENNES, France.

4. Objet de la déclaration :

Station de charge multi-ports 8 ports

Puissance maximale simultanée : 140 W

(Puissance maximale théorique cumulée des ports : 600 W)

5. L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable et Autres législations d'harmonisation de l'Union, s'il y a lieu :

- LVD Directive 2014/35/EU (safety test report according to EN62368-1 : 2020+A11 : 2020)

- EMC Directive 2014/30/EU according to EN 55032 : 2015+A1 : 2020, EN 55035 : 2017 + A11 : 2020, EN IEC 610003-2 : 2019+A1 : 2021

EN 61000-3-3 : 2013 A2 : 2021

- ErP 2009/125/EC mise en œuvre par le règlement (UE) 2019/1782

Ce produit porte la marque CE et est conforme à la Directive EMC et à la Directive LVD « basse tension » publiées par la Commission de la Communauté Européenne.

6. Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Directive RoHS 2011/65/EU.

Le soussigné IXT EUROPE déclare que l'équipement «GR9400» est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/EU.

La déclaration de conformité peut être consultée sur le site internet : www.greenepro.fr

7. Informations complémentaires :

(Signature) :

(nom, fonction) : EKO INDUSTRY, PRÉSIDENT

Signé par et au nom de :

(lieu et date d'émission) : RENNES, 20 Mai. 26